

Véloce

Roulez, partagez, profitez !

MARS
2025

Comment lancer et réussir un Plan Vélo ?



Guide pratique pour initier un plan mobilité à vélo dans son entreprise et partager quelques recommandations



Chefs d'entreprise, Référents vélo, ce guide est construit pour vous

Pourquoi ?

Le vélo est un véritable atout pour les entreprises et les collectivités ; c'est un mode de transport vertueux qui pourrait résoudre bien des problématiques pour votre fonctionnement et vos collègues.

Problème de stationnements, enjeux écologiques, éclairer votre marque employeur, réduction du stress des équipes ou simple initiative de votre part pour rester en bonne santé sont autant de motifs d'étudier la possibilité d'un plan vélo au sein de votre structure professionnelle !

L'ambition de Véloce vise justement à promouvoir une utilisation durable du vélo en partageant nos connaissances au sein de communautés cyclos tendances et dynamiques.

L'important est de retenir que la mobilité vélo est une question de Plaisir. On impose pas un plan vélo avec des normes ou des chiffres, on inspire avec des anecdotes, des rencontres sur une piste cyclable ou lors d'une petite victoire sur soi-même.

Lancer un Plan Vélo ce n'est pas si compliqué, il convient juste de connaître les bonnes pratiques, les astuces et d'embarquer les équipes dans le projet.

Les étapes clés

Etape 1 : Cibler les objectifs prioritaires du Plan Vélo

Etape 2 : Identifier les référents vélo & le chemin de vie du projet

Etape 3 : Collecter les besoins et attentes des collègues et de la direction

Etape 4 : Construire un Plan Vélo efficace ... et maîtriser le budget

Etape 5 : Mettre en place des indicateurs clés et communiquer !

Etape 6 : Animer le plan vélo sur le long terme et l'intégrer à la stratégie de l'entreprise

Quelques conseils à chaque étape ...

1/ Cibler les objectifs du Plan Vélo

La définition des objectifs est une étape essentielle dans l'élaboration d'un plan mobilité vélo. La question clé à se poser est : pourquoi mettre en place un plan vélo ? Voici quelques objectifs possibles à considérer :

- La Politique sociale de l'entreprise,
- L'engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- La visibilité de votre marque employeur
- La réduction des coûts liés aux déplacements/stationnements
- La séduction de vos prospects et clients : Oui le vélo est un ice-breaker extraordinaire

En fonction, de vos objectifs, la stratégie de déploiement et les outils à utiliser évolueront.

-> Conseil pratique : définir un objectif principal et un objectif secondaire, pas plus, pour donner du sens et de la cohérence à votre démarche en interne.

Exemple : une PME de 23 collaborateurs situé en centre-ville de Tours, effectuant des déplacements réguliers chez ses clients

Objectif n°1 : réduire les temps de trajet pro et frais associés (essences, frais stationnement, PV éventuels)

Objectif n°2 : améliorer son image, intégrer le vélo dans ses valeurs et se différencier de la concurrence.

2/ Identifier les référents vélo & le chemin de vie du projet

Il est intéressant d'identifier deux référents (ou vous trouvez un binôme) pour garantir la continuité du projet et incarner les deux objectifs fixés précédemment.

Un sponsor de haut niveau, idéalement un membre de la direction, est un atout stratégique pour faciliter les prises de décision. Il jouera un rôle important dans le chemin de vie du projet.

Les référents doivent être soutenus et formés pour remplir leur rôle efficacement. Il n'est pas nécessaire de prévoir un budget de formation élevé : des ressources simples comme des newsletters spécialisées sur le vélotaf, des ateliers collaboratifs ou un accompagnement extérieur peuvent suffire pour les soutenir et enrichir le projet.

Une fois les référents identifiés et leur rôle définis, il est temps de structurer le chemin de vie du Plan Vélo, qui guidera son déploiement et sa réussite au sein de l'entreprise.

3/ Collecter les besoins et attentes des collègues et du comité de direction

Pour définir un plan vélo efficace, il est crucial d'impliquer les collaborateurs et la direction dès le début du projet. L'une des premières actions consiste à réaliser une enquête pour recueillir leurs besoins et attentes en matière de mobilité à vélo. Ce sondage est également l'occasion de tester leur niveau de connaissance du vélotaf et de les sensibiliser au vélo comme mode de transport.

Parallèlement, il est important de réaliser un état des lieux des pratiques existantes et de questionner la direction sur les enjeux stratégiques de l'entreprise. Cette étape d'échange est primordiale, car elle peut révéler des opportunités inattendues ou des attentes précises à intégrer dans le plan vélo.

Réflexion à considérer ASAP : Et si l'adoption du vélo devenait un levier stratégique pour se démarquer de la concurrence et optimiser l'approche business ?



Quelques conseils à chaque étape ...

4/ Construire un plan vélo efficace... et maîtriser le budget

L'objectif est de créer un plan vélo qui embarque pleinement les équipes, tout en restant compatible avec les contraintes budgétaires de l'entreprise ou de la collectivité.

Un plan vélo réussi et durable doit être équilibré : se contenter de déployer une flotte de vélos en libre-accès ne suffit pas, et pourrait même entraîner des coûts inutiles.

Le choix des vélos est crucial, car il impacte à la fois le confort des collaborateurs et l'image de votre entreprise. Une question à considérer : les équipes ont-elles besoin des mêmes vélos ? La réponse est probablement nuancée.

Il est essentiel de proposer plusieurs scénarios et de calculer le budget prévisionnel, en tenant compte des bénéfices, aides et dispositifs fiscaux disponibles.

Le saviez vous ?

La région Centre propose une subvention de 500€ pour l'achat d'un vélo pliant aux abonnés Rémi.

5/ Mettre en place des indicateurs clés et communiquer !

Une fois le déploiement effectué, il est essentiel d'établir des indicateurs de performance (KPI) et de les partager à Tous.

Mesurer l'impact d'un projet est indispensable : cela vous permettra de préparer une communication solide avec des chiffres clés. Témoignages, retours d'utilisateurs, enquêtes de satisfaction interne ou bilan CO2 sont autant d'indicateurs qui valoriseront le vélotaf au sein de votre entreprise.

Il est crucial de mesurer le retour sur investissement réel pour assurer la pérennité du plan vélo et l'intégrer dans la politique globale de l'entreprise à moyen et long terme.

6/ Animer le plan vélo sur le long terme et l'intégrer à la stratégie de l'entreprise

Attention, il ne faut pas considérer le plan vélo comme un projet ponctuel (one-shot), même réussi. Il doit être animé de manière continue, en s'adaptant à la croissance de l'entreprise et aux nouveaux besoins des collaborateurs.

Entretien la flotte de vélos, participer à des événements comme "Mai à Vélo", organiser des ateliers pour vos équipes ou encore organiser des ateliers participatifs (comme une fresque du vélo) contribueront à ancrer le vélo dans la culture de l'entreprise, à intégrer le projet dans les cycles d'investissement, et à renforcer l'image vertueuse de votre organisation.

De manière structurelle, la finalité sera de rédiger un plan d'accord d'entreprise en faveur du vélo et contribuer à l'équipement des collaborateurs via le Fond de Mobilité Durable (dispositif simple et efficace).

**“ Le seul moyen de voir jusqu'où on peut aller.
C'est de se mettre en route et de pédaler ! “**



Quelques chiffres clés pour intriguer les curieux en interne

40 %

Les employés qui utilisent le vélo pour se rendre au travail bénéficient d'une réduction de 40% du stress par rapport à ceux qui utilisent d'autres moyens de transport. Sources INSEE juillet 2021

90 %

Laisser la voiture au profit du vélo pour les trajets domicile-travail permet de réduire de 90% votre empreinte carbone !

100 %

C'est le pourcentage de sourire et de regard bienveillants déclenchés lors de votre arrivée à vélo pour un rendez-vous ! (c'est du vécu)

25 %

L'achat de vélos ou son entretien permet d'activer une déduction fiscale de 25% sur l'IS (impôt sur les sociétés)

10 %

Une place de stationnement vélo ne représente QUE 10% d'une place voiture : une opportunité en zone urbaine !

Pour aller plus loin, contactez-nous pour déployer votre propre plan Véloce !



Véloce Concept

contact@veloce-concept.fr

tel : 06.67.71.21.16

www.veloce-concept.fr